



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

17/07/2020

Dossier complet le :

12/08/2020

N° d'enregistrement :

2020-4796

1. Intitulé du projet

Extension et renforcement du réseau d'eau potable entre les communes de Durtal et Seiches sur le Loir

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Syndicat d'Eau de l'Anjou

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Thierry GALLARD

Président

RCS / SIRET

2 0 0 0 7 7 4 0 2 0 0 0 1 0

Forme juridique

Syndicat Mixte Fermé

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Infrastructure de transport 22. Installation d'aqueducs sur de longues distances Canalisation d'eau dont le produit du diamètre extérieur avant revêtement par la longueur est supérieur ou égal à 2 000 m ² .	environ 15 600 ml de conduites en fonte de diamètre 250 mm Le produit diamètre extérieur par longueur est donc supérieur à 2 000 m ² 15 600 x 0.25 = 3 900 m ² . Le projet est donc soumis à la procédure à examen au cas par cas.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la pose d'une nouvelle conduite d'eau potable entre l'usine de production existante de Durtal et le château d'eau existant de Seiche sur le Loir.

Ce réseau traversera les commune de Durtal, Lézigné, la Chapelle St Laud et Seiches sur le Loir.

Les conduites posées en tranchée ouverte seront en fonte et en PEHD pour celle posées en forages dirigées

4.2 Objectifs du projet

L'usine existante de production d'eau potable de Seiches sur le Loir est en fin de vie. Plutôt que de construire une nouvelle usine, les élus ont choisi d'alimenter ce secteur par l'usine de Durtal. Cette usine est récente et est en capacité de produire les volumes nécessaires.

Il est donc nécessaire de construire un nouveau réseau entre l'usine de Durtal et le réservoir sur tour de Seiches sur le Loir pour assurer la pérennité du service et la distribution d'eau potable dans ce secteur.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux de création de renforcement du réseau consisteront entre :

- L'implantation des réseaux en tranchée dites "classique" dans sa majorité du tracé.
- Lit de pose de 10 cm et enrobage de 20 cm de sable au dessus de la génératrice des canalisations
- Remblais en grave 0/20 ou en matériaux du site si tranchée à plus de 1 ml du bord chaussée sur 0.80 m au minimum
- Réfection de chaussée en enrobé à chaud ou en bicouche selon chaussées existantes ou remise en place de la terre végétale du site sur 10 cm minimum pour les bermes.
- L'ensemble des conduites sera posé sous accotement ou sous chaussée (réseaux existants)
- Le réseau sera équipé en point haut de ventouses installées dans des regards en béton Ø 1 000mm et aux points bas de vidanges avec un écoulement relié au fossé avoisinant .
- L'évacuation des excédents des matériaux extraits.

Les points particuliers comme la traversée du loir, traversée de l'autoroute A11, traversées de carrefour spécifiques se feront en forages dirigés.

Pour la traversée du loir, le forage sera lancé depuis une parcelle appartenant au syndicat (ancienne usine des eaux) et ressortira après la boue existante au lieu dit la Frémondrière dans un champ exploité.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase exploitation, le projet consiste en l'adduction d'eau potable.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Passage sous accotement ou sous chaussée sur la plus grande partie du tracé.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Conduite en fonte revêtue intérieur ciment classe 50	Linéaire Diamètre
Conduite en PEHD PN 16	Linéaire Diamètre : 257.8/315 mm

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Départ au niveau de l'usine d'eau potable Chemin des Rogerelles à Durtal,
Puis chemin des Rogerelles jusqu'au terrain de l'ancienne usine des eaux,
Puis à l'ancien

Coordonnées géographiques¹

Long. __° __' __" __ Lat. __° __' __" __

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. _0° 12' 42" 07C Lat. 47° 40' 28" 98N

Point d'arrivée :

Long. _0° 20' 58" 89C Lat. 47° 34' 44" 42N

Communes traversées :

Durtal
Lézigne-Huillé
La Chapelle-St-Laud
Seiches-Sur-Le-Loir

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**Oui Non **4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	voir plan en annexe 3
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	voir plan en annexe 4
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	source : https://www.geoportail.gouv.fr/carte
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	voir plan en annexe 5 présence d'une zone humide supposée à proximité immédiate du projet au niveau de la traversée du loir. La zone sera franchie en forage dirigé. Ce forage sera lancé depuis le champ cultivé à proximité. Il n'y aura donc aucune intervention sur cette zone.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	source : https://carto.sigloire.fr/1/n_pac_risque_r52.map
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	source : https://carto.sigloire.fr/1/n_pac_risque_r52.map
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	voir plan en annexe 6 source : https://www.geoportail.gouv.fr/carte
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'usine de production d'eau potable de Durtal produira plus pour se rapprocher / atteindre le maximum de sa capacité nominale de construction soit 4 000 m ³ /j (200 M ³ /h sur 20h). Cette usine dispose d'une autorisation de prélèvement dans le loir de 5 000 m ³ /j. Les volumes prélevés respecteront donc les autorisations. Actuellement l'usine prélève entre 1 800 et 2 500 m ³ /j
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des déblais seront liés à l'installation des canalisations les matériaux en excédents seront évacués sur des sites de décharges autorisés
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une partie des tranchées (au niveau des voiries) sera remblayée avec des matériaux d'apports issus de carrières locales autorisées.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, des habitats seront détruits à minima de façon temporaire et sur des emprises limitées. Il n'y a pratiquement pas d'intervention en dehors des tracés sous chaussée ou accotement. Toutes les dispositions seront prises afin d'éviter toute destruction d'espèce animale. Le projet n'aura aucune incidence sur les continuités écologiques. En phase exploitation, aucune incidence n'est attendue. La faune et la flore recoloniseront spontanément le site
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La phase travaux pourra générer des nuisances sonores ponctuelles pour les habitations les plus proches.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>La phase travaux pourra générer des vibrations (creusement des tranchées et compactages).</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En fonctionnement normal, pas de rejet mais purge du réseau possible en cours d'exploitation : rejet d'eau potable au fossé de quelques litres à quelques m3 en fonction des besoins d'exploitation.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les conduite sont posées avec un 1m de couverture pour éviter le gel. Il n'y a donc pas de gêne pour la continuité d'exploitation du chant au niveau du lieu dit La Frémendiere à Durtal.</p> <p>Le reste du projet se situe sous accotement.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet sera dans sa quasi totalité réalisé sur des espaces perturbés (abords de route) ne présentant pas d'enjeux environnementaux forts (faune, flore, habitat). Les principaux enjeux environnementaux sont dus à la présence de bordures de haies, alignements d'arbres et boisements. Ces zones seront préservées en préférant la mise en place des conduites sous chaussée ou sous l'accotement opposé quand cela sera possible. Les espèces pourront aisément reconquérir le site en phase exploitation.

Sur les quelques zones sensibles qui ne pourront être évitées (traversée du loir et de la zone humide à proximité) les travaux seront réalisés en forage dirigé. Il n'y aura donc pas d'impact environnemental sur cette zone.

En phase de réalisation (chantier), une attention sera portée à la réutilisation des déblais sur site. Ainsi le sol et sa banque de graines seront conservés puis replacés sur le site, une fois la canalisation mise en place.

Les espèces animales sont dotées d'une bonne capacité de dispersion qui leur permettra de se déplacer sur les espaces favorables voisins le temps des travaux, puis de venir reconquérir le site suite à la fin du chantier.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

En phase exploitation, le projet n'aura aucune incidence sur les milieux naturels et les espèces présentes.

Seule la phase travaux sera susceptible de créer des dérangements ponctuels.

La base de vie sera installée dans les espaces les moins sensibles.

Le projet ne sera pas susceptible d'induire des nuisances ou des risques notables pour les milieux physiques et humains.

Les éléments actuellement en possession du pouvoir adjudicateur lui permettront de mettre en place le chantier le plus adapté possible au site et à ses enjeux environnementaux (milieux et espèces).

Ainsi, le projet pourrait être dispensé d'étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Beaucouzé

le, 09 Juillet 2020

Signature

M. GALLARD *Président*
SYNDICAT D'EAU DE L'ANJOU
12 RUE JOSEPH FOURIER
CS 10025
49071 BEAUCOUZE CEDEX

